



Appel du congrès de la Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux à généraliser la lutte pour :

- **Atteindre le plein emploi,**
- **Vivre décemment de nos salaires et de nos retraites,**
- **Revenir aux principes fondamentaux de la Protection sociale.**

Nous affirmons que seul le contexte du plein emploi permettra aux travailleurs de faire progresser leurs conditions de vie. Seul le rapport de force est capable d'imposer la fin du temps partiel subi, du chômage, des CDD et de l'intérim. Quand le travail cède la place à la précarité, il se crée un déséquilibre qui menace de ruiner le financement de notre protection sociale. Il faut donc en finir avec cette pauvreté qui touche aujourd'hui un quart des habitants de l'Europe.

Dans nos professions, agir pour l'emploi c'est lutter au quotidien pour :

- **Arrêter les licenciements, qu'il s'agisse de procédures individuelles ou collectives.**
- **Remplacer tous les départs par des embauches en CDI et à temps plein.**
- **Que seul le service public de l'emploi couvre l'orientation, le placement et la formation des demandeurs d'emploi.**

Pour la CGT, tous les travailleurs doivent pouvoir vivre décemment de leur salaire.

Les salariés de nos professions, souvent dotés d'une expérience professionnelle et/ou d'un niveau d'étude élevés, apportent une forte valeur ajoutée à leurs entreprises. Leur salaire doit augmenter au même rythme que le pays s'enrichit.

C'est pourquoi notre fédération revendique :

- **d'augmenter tous les salaires de 300 €/mois pour rattraper les années de retards,**
- **d'instaurer un Salaire Minimum Professionnel (SMP) de 2 000 € bruts/mois.,**
- **de reconstruire des grilles de classification basées sur la reconnaissance des qualifications.**

La solidarité entre les générations fait la richesse d'une société et la retraite par répartition est la seule réponse possible. Les investissements des retraités dans la vie familiale, les associations, les syndicats, les partis politiques... contribuent à enrichir toute la société. Seule une pension de retraite décente peut leur garantir une vie autonome. Les retraités doivent donc bénéficier d'un revenu suffisant pour leur permettre de maintenir leur niveau de vie.

C'est pourquoi notre fédération revendique :

- **d'augmenter toutes les retraites de 300 €/ mois par mesure de rattrapage**
- **d'augmenter le niveau des retraites pour parvenir à un minimum de 1 800 €/bruts mensuels.**

Depuis la création de la Sécurité Sociale en 1945, le contexte historique a profondément évolué :

Pour autant nous affirmons que les principes fondamentaux contenus dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) sont toujours d'actualité : *un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.*

La crise économique et financière que nous subissons ne suffira pas à remettre en cause le modèle capitaliste. Au contraire si nous ne faisons rien, elle renforcera la puissance des financiers et les dividendes des actionnaires. Aujourd'hui, avec 2 000 chômeurs de plus par jour, la Protection Sociale à la française fait malgré tout la preuve de son utilité. Actuellement, elle ne joue plus qu'un rôle d'amortisseur, mais pour combien de temps ? Le nombre d'exclus ne cesse d'augmenter.

Les valeurs du CNR n'ont rien perdu de leur pertinence et de leur modernité. Transposer ces valeurs dans le monde actuel est non seulement possible mais nécessaire. C'est réaffirmer notamment que le secteur marchand n'a pas sa place dans la protection sociale.

C'est pourquoi notre fédération revendique :

- **de mettre un terme aux franchises médicales et aux remboursements,**
- **de dissoudre la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (CNSA) et supprimer la journée de solidarité. En effet, la dépendance doit-être une prestation de Sécurité Sociale prise en charge à 100 % et financée intégralement comme telle,**
- **de maintenir la retraite à 60 ans pour tous et à 55 ans pour les métiers pénibles (soignants, aide à domicile, etc...)**

Pour assurer la pérennité et consolider le système de protection sociale, notre fédération revendique de maintenir un financement de la protection sociale basé sur le principe du salaire socialisé qui doit couvrir :

- La maladie,
- La famille,
- La vieillesse,
- Indemniser les exclus de l'emploi.
- Arrêter toutes les exonérations.
- Soumettre tous les éléments de rémunération à cotisation (intéressement, épargne salariale, Chèque Emploi Service Universel...).
- Augmenter les cotisations employeur.
- Élargir l'assiette des cotisations aux revenus financiers.
- Refuser la fiscalisation du financement des régimes obligatoires de sécurité sociale.

L'assurance maladie, la famille, les retraites sont mises à mal depuis des années par les gouvernements successifs. Diminuer le montant des prestations ne résout rien, au contraire ces mesures renforcent les disparités entre riches et pauvres, travailleurs et exclus de l'emploi, femmes et hommes, etc... L'augmentation du reste à charge pèse de plus en plus lourd dans le budget des assurés et contraint une partie toujours plus importante de la population à renoncer à se soigner.

Sous les coups de boutoir des patrons et de l'État qui protègent leurs propres intérêts, les assurés sont progressivement exclus de la gouvernance des organismes de sécurité sociale. Leur influence se réduit comme peau de chagrin. Pour une protection sociale aux mains des assurés, notre fédération revendique :

- Le retrait de la Loi Bachelot
- La fin des fusions d'organismes pour le maintien d'un service public de qualité et de proximité.
- Le retour aux élections des administrateurs dans le Régime Général, la suppression des personnes qualifiées et des représentants des organismes complémentaires.
- Le retour à une majorité des représentants des assurés sociaux dans les CA.

C'est pourquoi notre fédération revendique que :

- **La Sécurité Sociale soit au centre de la protection sociale**
- **La mutualité soit le seul organisme à gérer la complémentaire santé.**
- **Les Institutions de Prévoyance, à gestion paritaire, soient les seuls organismes à assurer les risques lourds (décès, invalidité, prévoyance, incapacité).**
- **L'aide et le maintien à domicile, ainsi que les Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF), soient distingués des « services à la personne » et financés par les régimes de protection sociale.**

Notre position de première organisation syndicale nous confère une responsabilité particulière. Les militants, salariés, retraités et privés d'emplois doivent s'unir dans les luttes dans l'objectif de conquérir des avancées sociales. Partout nous devons développer la réflexion et faire connaître les propositions de la CGT pour convaincre, et inverser le rapport de forces dans la lutte de classes que nous impose l'ordre financier capitaliste.

C'est le moment de nous renforcer et d'adhérer à la CGT pour construire une société solidaire dans laquelle chacun aura sa place.

Être plus nombreux à la CGT, c'est essentiel pour construire le rapport de forces, pour Gagner du progrès social.

Ensemble on est plus fort. Adhère à la CGT !

Cet appel a été voté à l'unanimité par les délégués des syndicats réunis en session extraordinaire de congrès le 16 juin 2009 à Paris.



BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse

.....

Téléphone Mail

Organisme

Adresse

.....

Téléphone Mail

Profession

A renvoyer à la Fédération
Nationale des Personnels
des Organismes Sociaux

CGT

Case 536

93515 Montreuil Cedex

FAX 01 48 59 24 75

MAIL

fede@orgasociaux.cgt.fr

ou à remettre à un militant
CGT de votre connaissance.